

Honoré Mercier à l'abbaye de Bellefontaine

Auguste Gosselin

Volume 6, Number 3, March 2001

Entre la mémoire et l'oubli

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11353ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gosselin, A. (2001). Honoré Mercier à l'abbaye de Bellefontaine. *Histoire Québec*, 6(3), 33–35.

Honoré Mercier à l'abbaye de Bellefontaine

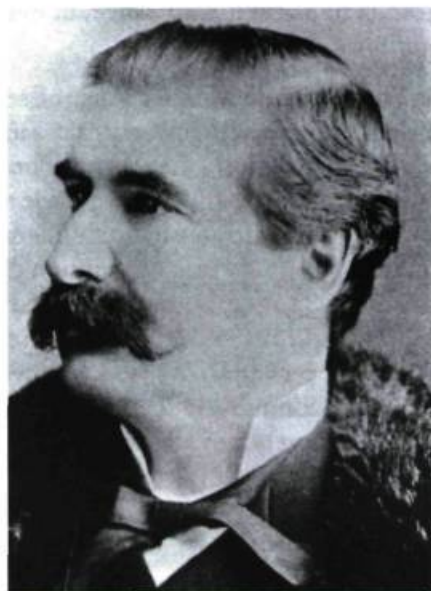
Ces quelques paragraphes sont tirés d'un ouvrage de M. l'abbé Auguste Gosselin (*AU PAYS DE MGR DE LAVAL*) publié à Québec, en 1910, par Laflamme & Proulx. En un document de 365 pages, l'auteur a regroupé ses lettres de voyage adressées à M. l'abbé Verreau, alors principal de l'École normale Jacques-Cartier de Montréal. La lettre qui suit a été écrite de Paris, le dimanche 5 juillet 1991.

Vous connaissez les Trappistes de Bellefontaine (La Trappe de Bellefontaine est dans le département de Maine-et-Loire, arrondissement de Cholet), qui ont fondé il y a quelques années un monastère à Oka, près du lac des Deux-Montagnes. Le gouvernement de Québec apprécie tellement les services rendus par ces religieux à la colonisation et à la cause agricole, qu'il leur a proposé d'établir une autre maison de leur ordre dans la région du lac Saint-Jean.

Le R. P. Jean-Marie, abbé de Bellefontaine, ayant prié M. Mercier d'aller faire une visite à son monastère, celui-ci accepta l'invitation, et nous proposa, M. Fabre, l'abbé de Teil et son frère, M. Dandurand (aujourd'hui membre du Sénat canadien, dont il a été président de 1905 à 1908) et moi, de l'accompagner, ce qui fut accepté avec plaisir.

Il n'y a pas de ligne directe de Paris à Bellefontaine. Il faut changer de train plusieurs fois et procéder par étapes: de Paris à Tours, de Tours à Angers, d'Angers à la Possonnière, de la Possonnière à Cholet. Mais la Compagnie d'Orléans eut la gracieuseté de mettre à la disposition de M. Mercier et de ses compagnons de voyage un wagon spécial où nous restâmes tout le trajet.

De Cholet (Cholet, petite ville de 15 000 âmes, est le pays natal du vénérable M. Rousselot, qui fut longtemps curé de Notre-Dame et de Saint-Jacques de Montréal) à Bellefontaine, il y a trois lieues à faire en voiture: ce qui nous permit de



Honoré Mercier

faire connaissance avec la Vendée. Dans ce pays accidenté, pas un pli de terrain, pas un ravin, pas un bosquet qui n'ait sa légende royaliste.

Partout sur notre passage, les habitants de Cholet et des hameaux voisins sortent à la porte de leurs demeures, et nous saluent d'un air souriant. Les populations, ici, sont encore foncièrement catholiques, les familles nombreuses, les mœurs excellentes. Le luxe y est inconnu; le costume des femmes, surtout, a conservé la bonne simplicité d'autrefois.

Il y a quelques années, le gouvernement voulut appliquer à la Trappe de Bellefontaine les fameux décrets Jules

Ferry, et expulser les religieux. Tout le peuple accourut à l'entrée du monastère pour protester contre cet acte odieux. Les nobles de l'endroit, entre autres le marquis de Villoutray, et l'évêque d'Angers lui-même, Mgr Freppel, se rangèrent parmi les Trappistes, pour partager leur sort. Il fallut que le gouvernement précédent procédât à main armée et fit une brèche dans le mur d'enceinte du monastère. Les religieux et leurs amis furent expulsés les uns après les autres. Le gouvernement triomphait...

Depuis lors, l'opinion publique a triomphé à son tour. Les décrets subsistent, mais les Trappistes sont rentrés paisiblement chez eux. Ils avaient été cinq semaines en exil.

L'arrivée à Bellefontaine

Nous arrivâmes à Bellefontaine hier matin, sur les huit heures. Le temps était frais; la journée s'annonçait radieuse. Les cloches du monastère sonnent à toutes volées, et réveillent les échos d'alentours. Le Père abbé, avec deux ou trois de ses assistants, attend M. Mercier près de la grande porte, et lui fait l'accueil le plus gracieux.

Je descends de voiture, et jette un regard autour de moi: une magnifique église romane en pierre, avec une flèche élancée et une abside flanquée de sept absidioles, une grande hôtellerie pour les pèlerins, toute neuve, toute pimpante; une vieille maison, bien modeste et bien pauvre, qu'habitent les religieux; tout autour, de grands jardins, de belles terrasses, de nombreuses dépendances: le tout enfermé dans un mur d'enceinte; et par delà, de vastes champs de blé, des bocages, des vignes, des pâturages, de nombreux troupeaux: voilà Bellefontaine; voilà le théâtre où les Trappistes s'acquittent de deux fonctions indispensables à l'homme d'ici-bas: prier et travailler.

L'abbé de Bellefontaine invite M. Mercier à se rendre à l'église où l'attendent tous les Pères et les Frères de la communauté. La réception qui lui est faite est très imposante et presque semblable à celle des évêques en visite pastorale. Il paraît que c'est ainsi que l'on recevait autrefois tous les pèlerins, en signe de respect pour Notre-Seigneur, qui a voulu, dans l'évan-

gile, s'identifier, pour ainsi dire, avec ceux qui demandent et reçoivent l'hospitalité – *hospes eram, et collegistis me* (Matthieu, XXV, 35, «J'ai eu besoin de logement et vous m'avez logé»). Aujourd'hui, la chose ne se pratique plus que rarement, et seulement pour de hautes autorités ecclésiastiques ou civiles.

Tout le monde se met en procession; et pendant que le cortège défile et se rend au chœur, on chante avec accompagnement d'harmonium les versets si touchants du psaume: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (Ps.



132). Le Père abbé entonne quelques versets et chante une oraison, puis donne la bénédiction du saint Sacrement, et la cérémonie est terminée. Chacun sort alors de l'église pour aller déjeuner au monastère, tandis que l'abbé de Teil et moi nous nous préparons à célébrer la sainte messe.

À l'hôtellerie, le Père abbé souhaite la bienvenue au premier ministre, le remercie de sa visite et lui exprime sa reconnaissance pour la protection qu'il accorde à ses frères au Canada. La réponse de M. Mercier est courte, mais éloquente.

Le discours de Mercier

«Mon révérend Père, dit-il, je suis profondément touché de l'accueil que vous me faites aujourd'hui. Ces hommages, je ne les mérite certainement pas mais je les accepte avec reconnaissance parce qu'ils s'adressent à mon pays, que je représente.

«En acceptant l'invitation que vous m'avez faite de venir vous visiter à Bellefontaine, j'ai voulu vous exprimer notre gratitude pour les services que vous nous rendez au Canada. Votre monastère d'Oka est en effet pour nos cultivateurs une grande école de progrès, de travail et d'industrie. Vous ne vous contentez pas de leur apprendre à être de bons chrétiens et de bons citoyens, mais vous leur montrez par votre exemple à marcher toujours de l'avant dans la voie du progrès, à ne rien négliger pour sortir de la routine et pour améliorer le sol que la Providence leur a donné.

«Merci donc pour tout le bien que votre communauté a déjà fait au Canada. Puisse la mission d'Oka continuer de prospérer! Qu'elle s'étende, qu'elle se dilate, pour son propre avantage et pour le bien du district de Montréal où elle se trouve! Mais, laissez-moi vous le dire, mon révérend Père, ma joie et ma reconnaissance ne seront complètes que lorsque vous aurez étendu votre influence à un autre district, et que vous aurez accepté la proposition que nous vous avons faite d'établir une autre mission, au lac Saint-Jean.

«Nous avons besoin de vous dans cette partie si intéressante du Canada. Nous avons besoin d'une communauté de Trappistes qui enseigne à nos populations les bienfaits du travail, de l'économie, le respect des lois, de la justice, de l'autorité, l'amour et la pratique de toutes les vertus qui font les bons citoyens.

«Venez donc le plus tôt possible profiter des avantages que nous vous avons faits. Rien n'égale la fertilité du sol qui vous attend. Le domaine que nous vous avons réservé est sur les rives du grand lac Saint-Jean. Il renferme une petite île où vous ferez une retraite délicieuse pour ceux de vos religieux que la maladie ou les infirmités réduisent au repos.

«Vous avez fait allusion, en effet, à quelques-uns de vos Pères que la maladie a obligés de revenir du Canada en France. Laissez-moi espérer qu'ils se rétabliront promptement, que la Providence donnera de nouvelles recrues au monastère de Bellefontaine, et que de vos sages délibérations sortira la résolution généreuse et bien arrêtée d'accepter la proposition du gouvernement canadien et de vous établir au lac Saint-Jean.

«Soyez assuré, mon révérend Père, que le jour où vous prendrez cette résolution sera pour le Canada un jour de joie. Nous vous accueillerons avec toute la cordialité possible. Vous y recevrez la faveur et la protection du gouvernement. Comptez non seulement sur notre estime et notre sympathie, mais aussi sur notre concours et sur l'influence dont nous pouvons disposer. Merci, encore une fois, de la réception si touchante que vous me faites aujourd'hui ainsi qu'à mes compagnons».

Ce discours terminé, les uns font la visite du monastère et de ses dépendances, les autres, moins pratiques, s'amuse à folâtrer dans les jardins, sur les pelouses, au milieu des fleurs, sur les bords d'un étang poissonneux où se dessine une jolie petite île reliée à la terre ferme par un pont gracieux.

La messe et la fête

Mais voilà que la cloche de l'église nous invite à assister à la grand'messe qui va se chanter. Nous y allons tous. Elle est courte, mais pieuse, et les cérémonies se font d'une manière parfaite. On chante tout simplement la messe de la sainte Vierge, et l'harmonium soutient efficacement la voix suave et pénétrante des bons religieux. Durant la messe, sont accourus au monastère un grand nombre d'ecclésiastiques et de citoyens distingués, de plusieurs lieues à la ronde. La Trappe de Bellefontaine est évi-

demment populaire. Un dîner magnifique a été préparé dans une des grandes salles de l'hôtellerie. Nous nous mettons à table vers une heure.

La salle est décorée des écussons du monastère de Bellefontaine, de celui d'Oka, des armes de l'abbé de Bellefontaine et de celles de Mgr Freppel, l'évêque diocésain. En face de moi se dresse, entourée de fleurs, la statue de saint Bernard, la gloire de l'ordre Cistercien, dont relèvent les Trappistes, et au-dessus j'aperçois une peinture à l'huile représentant le Christ en croix, qui me semble une copie parfaite du chef-d'œuvre que nous avons dans la basilique de Québec.

Le repas est excellent; mais pas de viandes : plusieurs espèces de poissons, des oeufs apprêtés de différentes manières, des légumes, des salades, beaucoup de desserts succulents. Après le dîner force discours : le Père abbé, M. Jules Baron et le comte de la Bouillerie, deux citoyens de l'endroit, M. Mercier, M. Fabre : tous rivalisent d'éloquence. Mais il faut se hâter : une grande séance agricole nous attend après le repas; et le départ pour Paris est fixé à cinq heures. Une centaine de cultivateurs se promènent dans le jardin et attendent avec impatience que nous sortions de table.

Enfin la séance commence, sous la présidence de M. de la Bouillerie, du syndicat agricole de l'Anjou. Il fait un long discours, suivi d'un autre par le Père François de Sales, cellérier du monastère, puis d'un troisième par M. Mercier, qui profite de l'occasion pour faire connaître à ces braves cultivateurs angevins l'étendue, la situation et les ressources du Canada :

«Je ne vous conseille pas», dit-il en terminant, «de quitter votre beau pays de France, où la nature vous a favorisés de ses dons les plus précieux. Mais si jamais vous êtes obligés de vous expatrier pour gagner votre vie, venez chez nous, venez au Canada. Vous trouverez là aussi un beau pays; vous y trouverez des terres immenses et fertiles qui n'attendent que des bras pour être exploitées et produire des richesses abondantes; vous y trouverez surtout des coeurs amis, des frères parlant votre langue, pratiquant votre religion: vous trouverez la France au Canada».

La séance est levée. Il est cinq heures. Nous n'avons que le temps de dire adieu au vénérable abbé de Bellefontaine et à sa communauté. Nous montons en voiture, et filons en toute hâte vers Cholet, afin d'y prendre le train pour Paris.

Ce matin, de très bonne heure, nous sommes à la gare d'Orléans; et comme c'est aujourd'hui dimanche, je me rends de suite à la Madeleine pour y célébrer la sainte messe. M. Mercier m'y accompagne...

Les honneurs dus aux seigneurs dans les églises

Les seigneurs étaient des personnages fort importants. Ils possédaient manoir, moulin, terres et animaux... et beaucoup d'autres biens. Ils comptaient habituellement plusieurs engagés à leur service. Ils avaient, bien sûr, des devoirs précis à remplir mais en retour ils jouissaient d'un grand nombre de droits et privilèges. À l'église, ils avaient droit à de nombreux honneurs.

C'est le 8 juillet 1709 que le Conseil Supérieur a déterminé ces honneurs que les curés devaient rendre aux seigneurs dans leurs églises. Il semble toutefois que dans bien des paroisses de nombreux curés n'étaient pas toujours d'accord avec ces politesses forcées.

Voici donc quelques-uns des honneurs dus aux seigneurs dans les églises de la Nouvelle-France... Le curé ne devait reconnaître officiellement qu'un seul seigneur, soit celui qui avait donné le terrain sur lequel était érigée l'église. C'est lui seul qui possédait des droits honorifiques, après le saint patron de la dite église.

Le seigneur avait droit à un banc spécial dans l'église. Ce banc occupait la place la plus honorable, c'est-à-dire à droite, en avant, à quatre pieds de la balustrade... afin de laisser un passage libre pour les communions. Le banc du seigneur ne pouvait pas être plus large que celui des autres paroissiens, mais il pouvait avoir le double en profondeur. De cette façon, le seigneur ne nuisait pas au bon déroulement des offices mais se distinguait quand même des autres par la place qu'il occupait au milieu de l'assemblée paroissiale.

Après le donateur du pain bénit, le seigneur avait la possibilité d'aller déposer le premier son offrande dans la corbeille commune. En cas d'absence du seigneur, ses fils pouvaient le remplacer, à la condition d'avoir 16 ans. Lors des grandes processions, c'est encore lui qui prenait place immédiatement après le curé.

Parmi les honneurs auxquels les seigneurs avaient droit, il faut mentionner le traitement de faveur qu'on leur réservait à la Chandeleur ou encore à l'occasion des Cendres et des Rameaux. Il était le premier à recevoir ces offrandes. Il passait également avant les marguilliers quand venait le temps de recevoir l'eau bénite par aspersion. Il avait droit à l'eau précieuse immédiatement après les occupants du chœur. C'est encore lui qui, le premier après le clergé revêtu du surplis, recevait le pain bénit. Sa femme le recevait après lui, même avant les marguilliers et les chantres.

Hommage et privilège ultime : le seigneur avait le droit d'être enterré «dans l'endroit où est placé son banc». Pour avoir droit à cette immense faveur, le seigneur devait quand même avoir donné le terrain de l'église. Quant aux femmes et aux filles, quand elles allaient chercher les cierges, les cendres et les rameaux, elles sortaient de leur banc après tous les hommes, mais elles marchaient les premières à la tête de toutes les autres femmes.

Les seigneurs sont maintenant disparus, mais on retrouve encore dans certaines églises du Québec les bancs qu'ils occupaient au temps de leur splendeur. ■